

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Référence d'homologation N°
Voiture de tourisme	SUZUKI	LJ 80 (4 places)	CH 0711 02

Constructeur SUZUKI MOTOR CO., LTD, Hamamatsu / Japan  
 Identification devant le No du châssis : "LJ 80" ou "JSA 0 LJ 80 0"

Plaquette constructeur à droite, en bas sur face intérieure du montant avant de la porte  
 N° du châssis à droite, à l'avant latéralement sur le longeron, devant l'essieu avant  
 Identification du moteur "FBA" à droite, à l'arrière latéralement sur le bloc, derrière le démarreur (coulé en relief)  
 Importateur principal SUZUKI AUTOMOBILE AG, 8305 Dietlikon  
 Véhicule homologué LJ 80 00 509 911

Châssis	2 _____ Nombre de roues 4		Moteur	SUZUKI	Type	FBA
Nombre d'essieu	_____		Marque	en ligne	Temps	4
Direction	mécanique		Construction	B	Position	avant
Transmission	mécanique synchronisée		Carburant	eau	Nombre cylindres	4
Nombre de vitesses	4 x 2	Entraînement toutes roues ***	Réfrigérissement	62,0	Course	66,0
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, à expansion interne, sur toutes les roues, soupape proportionnelle sur les roues arrière		Alésage	797	CV-impôt	4,06
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur l'arbre à cardan		Puissance en kW	30 DIN	à l/min	5500
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire		Brut à l'arrêt	71,0 dB/A	à l/min	4125 *
Ralentisseur	-		Silencieux	2= 230x110x90 / 280x135		
Contrôle 2 circuits	par contrôle du niveau; lampe-témoin séparée		Mesure des gaz	ECE-15/03; CO = 0,9 % **		*
			Déparasitage	ECE-10, OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D		

Carrosserie	ouverte avec capote x)		Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	2	Indic. vitesse km/h	Poids à vide	440	380	820
Ceintures sécurité	AV=Ar4 / AR= B (E)	Rétroviseurs gauche / droite	Charge utile	40	240	280
Cale	-	Attelage	Poids total	480	620	1100
Antivol	verrouillage de la direction		Garantie fabr.			1140
Nombre de places	t 4 av 2	centre _____ ar 2	Dimens. pneus	6,00 - 16	6,00 - 16	(Variantes +)
Dimensions	intérieur	extérieur	Ply/bars	4 / 2,1	4 / 2,1	voir
Longueur		3195 +)	Charge	1030	1030	remarques)
Largueur		1395 +)	pour V max	150	150	
Hauteur		1685	Jantes	4,50 E x 16	acier +)	
Porte à faux	lat.	Voies	Garantie poids remorquable avec frein			600
	av	av	Garantie poids remorquable sans frein			600
	ar	ar	Garantie poids de l'ensemble			600
Distance volant - vers l'avant du véhicule		Braquage ø	Poids remorquable testé			100 km/h
		g 10000 d 10000	Vitesse maximale selon le constructeur			100 km/h
			Vitesse maximale testée			_____ km/h

Equipement	CR (E) ou HCR (E)
Feux de route	CR (E) ou HCR (E)
Feux de croisement	A (E) séparés
Feux de position	R-S1 (E)
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	1 (E)
Clignoteurs	av -   ar 2a (E)
Catadioptres	av -   ar 1 (E)
Feux de gabarit	av -   ar -
Feux complémentaires	B (E) feu arrière de brouillard à gauche
Eclairage plaque	2/ séparé, au centre
Essuie-glace	2/ balais avec lave-glace
Avertisseurs	1/ Nippon Denso 8652-ND-20 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	SUZUKI LJ 80		
Homologation N°	CH	0711 02	
Carrosserie	ouverts avec capote		
Places	total	4	avant 2
Poids à vide	820	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	4,06
Poids total	1140	Cylindrée	797

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* ) voir également sur la fiche des émissions.
- \*\* ) Mesure des gaz : la marque d'homologation se trouve sur la face intérieure du capot.
- \*\*\* ) Entraînement : sur toutes les roues avec déclenchement de la traction avant.
- > Variante de pneus : 195 R 15 charge AV + AR 1340 (2,3) V-max. 150 km/h  
Jantes : T 15 x 5 1/2 J voies AV 1215 mm AR 1220 mm  
 élargissements des pare-boue en plastique obligatoires  
 largeur du véhicule = 1460 mm longueur du véhicule = 3270 mm (y compris la roue de réserve).
- Equipement : des bavettes sont obligatoires à l'arrière.

- x) Carrosserie : livrable sur demande avec partie "Hardtop", comprenant 1 partie toit, 2 parties latérales et 1 partie arrière s'ouvrant en hayon vers le haut ou en porte, 1 arceau de protection à l'arrière. (le poids à vide du véhicule augmente de 30 à 40 kg, selon le modèle).  
 Charge garantie sur le toit "Hardtop": à l'avant, porte bagages = 10 kg;  
 sur toute la longueur du toit = 35 kg.

Remplace FH CH 0711 02 du 04.09.80/27.10.80/26.02.81  
 Identification  
 (10.06.81)

Lieu et date de l'homologation Winterthur, 04.09.80/Zurich, 27.10.80

Service fédéral d'homologation